

B.P. 90316 75464 Paris Cedex 10 France

Info@petafrance.com
PETAFrance.com

S.A.S. le Prince Albert II Palais Princier de Monaco B.P. 518 MC 98015 Monaco Cedex

Votre Altesse,

Je vous écris de la part de PETA pour vous faire part de notre soulagement quant à l'annonce de votre rétablissement et de votre bon état de santé. Nous transmettons également tous nos meilleurs vœux à la population monégasque en ce moment difficile.

J'aimerais attirer votre attention sur un sujet d'importance majeure : la présence continue d'animaux sauvages lors du Festival international du cirque de Monte-Carlo. En plus de la cruauté qu'implique l'exploitation d'animaux, celle-ci pourrait poser un grave danger sanitaire.

Des experts en conviennent, la pandémie que nous vivons actuellement est d'origine animale, tout comme le sont le SRAS, les grippes porcine et aviaire, la maladie dite de la « vache folle », ou encore le MERS (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) qui peut s'avérer mortel et qui est causé par un type de coronavirus transmis de l'animal à l'humain par le contact avec des chameaux.

Le fait de confiner des animaux de diverses espèces, de les transporter et de les exhiber au grand public est une opportunité pour les maladies émergentes et pour des crises sanitaires de l'envergure de celle que nous vivons actuellement.

Nous tenons également à porter à votre attention les souffrances subies par les animaux dans les cirques. Ils y passent le plus clair de leur temps confinés dans des cages et des wagons de transport ou entravés par des chaînes, et peuvent subir un dressage violent pour les forcer à exécuter des numéros inconfortables et parfois dangereux. Des enquêtes montrent des animaux battus, fouettés, privés de nourriture, attachés par le cou ou dans d'autres positions douloureuses, et subissant des électrochocs et d'autres violences.

Cette cruauté n'a pas lieu d'être dans une société civilisée, surtout lorsqu'elle pose également un risque sanitaire important à la population.

C'est pourquoi je vous demande aujourd'hui, à une époque où la priorité est aux précautions sanitaires, de vous engager pour la sécurité de la population monégasque, en interdisant les cirques animaliers. Le Festival international du Cirque de Monte-Carlo attirera tout autant, voire plus de spectateurs s'il remplace son exploitation d'animaux par des numéros d'acrobates et d'artistes – se produisant volontairement et par amour du cirque, et non par peur d'être battus – des spectacles de son et de lumière, des

Organisations affiliées

- PETA Allemagne
- PFTA Asie
- PETA Australie
- PETA États-Unis
- PETA Inde
- PETA Pays-Bas
- PETA Royaume-Uni



hologrammes, et tout autre innovation créative et reflétant les convictions contemporaines des spectateurs.

Vous avez la possibilité de faire de Monaco un endroit plus sûr, plus adapté à l'air du temps, et de répondre aux préoccupations grandissantes de la population locale et internationale.

Je vous prie de me tenir au courant de votre décision et d'agréer, votre Altesse, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Anissa Putois PETA France B.P. 90316 75464 Paris Cedex 10 France

Info@petafrance.com
PETAFrance.com

Organisations affiliées

- PETA Allemagne
- PETA Asie
- PETA Australie
- PETA États-Unis
- PETA Inde
- PETA Pays-Bas
- PETA Royaume-Uni